

GIRATOIRES & SCULPTURES

En 1994, la ville se dotait de ses deux premiers ronds-points et n'excluait pas d'en réaliser quelques autres. C'est alors que Monsieur Gianadda proposa un concept global consistant à orner chaque rond-point d'une sculpture monumentale selon une diversité de styles, de genres et de matériaux qui serait fonction du lieu, de l'environnement et de la taille de chaque giratoire.

Une répartition s'est opérée entre la sculpture internationale réservée au Parc de la Fondation et la sculpture nationale proposée sur les ronds-points. Érigées dans un esprit d'art et d'accueil, ces sculptures furent progressivement acceptées et naturellement intégrées au paysage urbain. La Ville de Martigny en compte actuellement seize et une autre se trouve sur la Commune de Martigny-Combe. Découvrez tout leur descriptif dans la présente rubrique.